

INSCRIPTIONS

CALENDRIER

Ré-inscription pour les adhérents : du 16 au 29 juin 2020.

Passé ce délai, les ré-inscriptions ne seront plus prioritaires mais traitées par ordre d'arrivée.

Inscriptions jusqu'au 17 juillet et reprise le 31 août 2020.

Forum des Associations : dimanche 6 septembre de 9h30 à 16h (selon la situation sanitaire).

Planning : les cours reprendront à partir du lundi 14 septembre 2020 et jusqu'à fin juin (33 semaines hors vacances scolaires).

MODALITES

La fiche d'inscription doit être remplie lisiblement et idéalement directement sur le PDF. Ne pas omettre de lire le verso et de signer.

Pour toute question concernant les tarifs, n'hésitez pas à nous consulter (calcul des tarifs à la demande par courriel).

Les différents modes de règlement figurent sur la fiche d'inscription. Les règlements par chèque se feront à l'ordre de l'EMDC en 8 chèques maximum (date d'encaissement souhaité au verso).

Le virement est possible pour un paiement total en une fois uniquement.

Attention : l'inscription sera définitive à réception du dossier complet, règlement inclus.

Rappel : un certificat médical de moins de 3 mois est exigé pour les cours de danse.

Déposez le dossier complet soit dans la boîte à lettres de l'école, soit sur place **en prenant un rendez vous au préalable (09 67 73 91 99).**

MUSIQUE

Le cursus éveil musical s'adresse aux jeunes enfants à partir de 2 ans.

Pour l'**Atelier Découverte Instruments**, l'enfant choisit 3 instruments idéalement parmi la liste des 3 familles d'instruments. Les instruments seront étudiés par trimestre.

Les cordes : guitare classique, harpe, violon/alto, violoncelle, piano

Les vents : clarinette, saxophone, flûte traversière, trompette/trombone

Les percussions : batterie

Le cursus Suzuki fait appel à la méthode Suzuki (les professeurs sont diplômés de l'European Suzuki Association).

Ces classes s'adressent aux enfants dès l'âge de 3 ans pour le violon, 5 ans pour la harpe. La pédagogie mise en œuvre se fonde sur le processus d'apprentissage de la langue maternelle par immersion et répétition. Un cours individuel et un cours collectif sont répartis dans la semaine. Le cours de groupe comprend des jeux de motricité et de rythmes, puis la pratique collective du répertoire, avec des jeux appropriés. Le cours individuel est plus précisément un cours à 3. En effet, la présence active et engagée d'un parent référent est nécessaire : c'est le parent qui assurera le suivi quotidien de la pratique du violon ou de la harpe à la maison ! Et dès la première année l'enfant participera à des concerts durant lesquels il jouera en groupe avec ses camarades.

Peu importe que le parent soit musicien ou non : les quatre premiers cours lui sont exclusivement destinés. Il apprendra en un mois ce qu'il aura à enseigner ensuite à l'enfant. Bien entendu, c'est le professeur qui donne le programme hebdomadaire et qui gère la progression de l'apprentissage, mais c'est le parent et l'enfant qui font le travail jour après jour ! Une pratique régulière ainsi qu'une écoute quotidienne du CD fourni avec la méthode sont nécessaires pour une heureuse progression. Comme pour la langue maternelle !

Organisation des cours :

Année 1 : 20 min individuel + 20 min collectif

Année 2 : 30 min individuel + 30 min collectif

Année 3 et 4 : 30 min individuel + 40 min collectif

Le cursus musical diplômant s'articule autour de 3 axes : la formation musicale, la pratique instrumentale et la pratique collective.

La formation musicale est obligatoire pour tous les élèves jusqu'à la fin du Cycle II. La durée des cours est d'1h pour le Cycle I et de 1h15 pour le Cycle II.

L'enseignement pour les années 2, 3 et 4 du Cycle II est adapté sur un principe de cours en présentiel une fois par mois (dernier cours du mois) et en distanciel 3 fois par mois (rendus à chaque cours) avec des objectifs par trimestre. La validation de la fin de cycle d'un instrument nécessitera la validation de fin de cycle de la formation musicale.

La pratique instrumentale : la durée du cours individuel d'instrument varie en fonction du niveau de l'élève (30 minutes pendant le Cycle I, 45 minutes pour les années 1 et 2 du Cycle II et 60 minutes pour les années 3 et 4 du Cycle II et au-delà).

La fin du Cycle I est validée par un examen devant un jury extérieur. Des examens internes sont aussi organisés pour les inter-cycles. La fin du Cycle II se passe en extérieur.

Le cursus musical peut être également suivi en parcours libre (sans examens) pour les adultes.

La pratique collective :

- Le chant choral (45 minutes hebdomadaires) : pour les initiations et les élèves pratiquant du piano en Cycle I et II.
- L'ensemble à cordes, de harpe, de saxophone, de guitare, à vents, atelier chant (9 heures annuelles réparties sur les trimestres) : pour les élèves des classes de l'instrument étudié.

Possibilité de pratiquer 2 instruments ou d'avoir 2 cours individuels par semaine par élève : 15% de réduction sur le 2^{ème} cours.

Le parcours libre est non diplômant.

- **Le cursus musique actuelle** s'adresse à des enfants à partir de 7 ans et à des adultes. Les notions de solfège basiques sont abordées lors des cours individuels.
- **Le cursus adulte « à la carte »** s'adresse à des débutants ou amateurs confirmés : cette option permet de pratiquer un instrument à son rythme et en phase avec sa vie professionnelle et/ou familiale. Cartes de 10 – 15 – 20 heures de cours ; possibilité de compléter en cours d'année.
- **Les modules :**
Musique & Handicap s'adresse à des enfants ou adultes présentant un handicap dans les apprentissages : travail vocal et instrumental, exploration et expérimentation du sens rythmique, des sons, avec une méthode et des outils adaptés.

J'apprends avec mon enfant est une nouvelle formule de cours à deux (un parent, un enfant à partir de 6 ans) pendant 45 minutes. La formation musicale est obligatoire pour l'enfant et facultative pour l'adulte. Une pratique collective (la chorale) est facultative.

Raconte-moi... 1 compositeur chaque trimestre vous fait découvrir la vie de 3 compositeurs sous plusieurs angles (60min) : les dates seront communiquées dès la rentrée.

Disciplines enseignées :

Formation musicale

Atelier musical des tout-petits avec parent

Eveil et initiation musicale

Formation musicale

Maria Lozada

Hélène Jeandel

Hélène Jeandel

Cordes

Harpe, Les Grands Harpistes

Les P'tits Violons

Violon et Alto

Violoncelle

Guitare classique

Guitare électrique

Piano

Eva Rivera

Philippe Arestan

Jessica David

Hélène Jeandel

Elena Gill

Nicolas Reiner

Célia Cozzoli

Sung Eun Kim-Vieille

Roman Skoptsov

Vents et chant lyrique

Flûte à bec

Flûte traversière

Clarinette

Saxophone

Trompette, trombone, cor

Chant lyrique

Chorales

Chœur adultes

Tuija Tenkanen

Tuija Tenkanen

Mariano Zemborain

Jean-François Becquaert

Nourdine Djahieche

Joan Marie Bauman

Oxana Borodina

En recherche

Percussions :

Batterie

Thierry Steenebruggen

DANSE

Les cours de danse sont composés de 12 élèves. L'ouverture d'une classe se fait à partir de minimum 5 élèves.

Les cours de danse classique et contemporaine seront évalués entre mai et juin 2021 et tous les 2 ans ensuite, alternant une année pour un gala.

L'année des évaluations, un projet créatif sera proposé : en 2021, le Défi Danse.

Possibilité de suivre 2 cours de danse par semaine : exemple Classique et Hip Hop, ou Classique et Contemporain, etc.

Les tenues de danse seront communiquées par mail dès la rentrée début septembre.

Disciplines proposées (voir les détails dans tableau ci-dessous) :

Danse Classique	Coralie Alvarez
Danse Contemporaine, éveil et initiation danse	Clémentine Cervia Parravano
Danse Urbaine Hip Hop	Nicolas Seara
Danse individuelle ou de couple	Samuel Texier et ReyLeon
Travail de dos, étirements	Clémentine Cervia Parravano

Planning :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Rock Senior S. TEXIER 14h15-15h15	Eveil corporel C. CERVIA 16h45-17h45	Eveil 4/5 ans S. TEXIER 9h30-10h30	Initiation danse 6/7 ans C. CERVIA 16h45-17h45	Danse class. - I - C. ALVAREZ 17h-18h15	Hip Hop ? N. SEARA
Danse avec mon enfant S. TEXIER 15h15-16h15	Hip Hop Déb N. SEARA 17h45-18h45	Initiat. 6/7 ans S. TEXIER 10h30-11h30	Contemporain 10/12 ans C. CERVIA 17h45-19h	Danse class. - II - C. ALVAREZ 18h15-19h30	Stage musical prénatal M. LOZADA 12h-13h
Baby-Danse C. CERVIA 16h45-17h30	Hip Hop Av N. SEARA 18h45-20h15	Danse Salon Senior S. TEXIER 11h30-12h30	Travail de dos, étirements C. CERVIA 19h-20h	Danse class. - III - C. ALVAREZ 19h30-21h	Stage Salsa 1x/mois REYLEON 14h30-16h30
Contemporain 8/9 C. CERVIA 17h30-18h30	Salsa Déb évol REYLEON 20h30-21h30	Danse Sportive enf. S. TEXIER 13h30-14h30			
Contemporain 13/15 C. CERVIA 18h30-20h	Salsa Interm. REYLEON 21h30-22h30	Danse Salon Adulte S. TEXIER 21h30-22h30			